



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-053-2022-12

PUBLIÉ LE 19 DÉCEMBRE 2022

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé / Direction de l'autonomie**

IDF-2022-12-08-00019 - Arrêté n°2022-196 portant changement de dénomination sociale de la « SAS KORIAN TAMIAS » en « SAS TAMIAS » et de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dénommé « KORIAN TAMIAS » en « TAMIAS » sis 18, route de Boussy Saint Antoine à Quincy-sous-Sénart (91480) (3 pages) Page 4

IDF-2022-12-16-00014 - Arrêté n°2022-206 portant autorisation d'extension, dans le cadre de la mise en œuvre d'actions innovantes, de 10 places de Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de Nuit au bénéfice du Service de Soins Infirmiers à Domicile de Meulan, géré par l'Association Locale de Développement Sanitaire (ALDS) sise 25 Avenue des Aulnes, à Meulan-en-Yvelines (78250) (4 pages) Page 8

## **Agence Régionale de Santé / Pôle Démocratie Sanitaire- gestion des instances de la démocratie sanitaire**

IDF-2022-12-16-00009 - Arrêté n°91/2022 portant renouvellement d'agrément régional des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique (1 page) Page 13

IDF-2022-12-16-00010 - Arrêté n°92/2022 portant renouvellement d'agrément régional des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique (1 page) Page 15

## **Agence Régionale de Santé / Secrétariat - Direction de la Sécurité sanitaire et protection des populations**

IDF-2022-12-15-00005 - ARRÊTÉ N° 002/2022 portant approbation de la convention de renouvellement du groupement d'intérêt public « TRANSPORT SANITAIRE PAR HÉLICOPTÈRE EN ILE DE FRANCE (TSHIF) » (2 pages) Page 17

## **Agence Régionale de Santé / service régional des transports sanitaires**

IDF-2022-12-09-00025 - ARRÊTE N° DOS-2022/4528 portant transfert des locaux et changement de forme juridique de la SARL AMBULANCES E-L (92120 Montrouge) (2 pages) Page 20

IDF-2022-12-09-00026 - ARRÊTE N° DOS-2022/4728 portant transfert des locaux de la SAS AMBULANCES OLYMPE (93100 Montreuil) (2 pages) Page 23

## **Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France / Pôle Politique du travail**

IDF-2022-12-20-00001 - ARRÊTÉ PORTANT AGRÉMENT D'ORGANISMES POUR LA FORMATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL, ET DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (15 pages) Page 26

**Rectorat de l'académie de Paris / division des affaires juridiques**

IDF-2022-11-02-00007 - Arrêté du 13 septembre 2022 portant modification de la carte scolaire dans l'enseignement du premier degré public de Paris pour l'année scolaire 2022/2023 (10 pages)

Page 42

# Agence Régionale de Santé

IDF-2022-12-08-00019

Arrêté n°2022-196 portant changement de dénomination sociale de la « SAS KORIAN TAMIAS » en « SAS TAMIAS » et de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dénommé « KORIAN TAMIAS » en « TAMIAS » sis 18, route de Boussy Saint Antoine à Quincy-sous-Sénart (91480)

## ARRÊTÉ CONJOINT N° 2022- 196

**portant changement de dénomination sociale de la « SAS KORIAN TAMIAS »  
en « SAS TAMIAS » et de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées  
dépendantes (EHPAD) dénommé « KORIAN TAMIAS » en « TAMIAS »  
sis 18, route de Boussy Saint Antoine à Quincy-sous-Sénart (91480)**

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE**

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE**

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 312-8, L. 313-1, L. 313-5, L. 314-3, R. 313-1, D. 312-1 et suivants ;
- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- VU** le code de la justice administrative et notamment son article R. 312-1 ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER en qualité de Directrice générale de l'agence régionale de santé Ile-de-France, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** le règlement départemental d'aide sociale, adopté par la délibération n° 2019-03-0016 du 30 septembre 2019 du Conseil départemental de l'Essonne;
- VU** le schéma départemental de l'autonomie pour la période 2018-2022, adopté par l'Assemblée Départementale du Conseil départemental de l'Essonne le 26 mars 2018 ;
- VU** l'arrêté conjoint n° 2015-238 du 14 août 2015 portant changement de dénomination de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dénommé « L'Aubergerie du 3<sup>ème</sup> âge » pour « Korian Tamias » ;
- VU** le Procès-Verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 20 décembre 2021 portant changement de présidence de la SAS « KORIAN TAMIAS » au profit de la SAS ALTOVIVA et actant le changement de dénomination de la SAS « KORIAN TAMIAS » pour « TAMIAS » ;
- VU** le courriel du 22 février 2022 de la société VIVALTO informant du changement de nom de l'EHPAD « KORIAN TAMIAS » pour « TAMIAS » suite au rachat par la société VIVALTO via la SAS ALTOVIVA de la SAS « KORIAN TAMIAS » qui devient SAS « TAMIAS » ;

- CONSIDÉRANT** que la SAS « KORIAN TAMIAS » est renommée « TAMIAS », situé au 18 route de Boussy Saint Antoine à Quincy-sous-Sénart (91480) ;
- CONSIDÉRANT** qu'il convient d'acter le changement de dénomination sociale de la SAS « KORIAN TAMIAS », gestionnaire de l'EHPAD « KORIAN TAMIAS, et le changement de la dénomination de l'EHPAD « KORIAN TAMIAS », suite au changement de présidence de la SAS (rachat par le groupe VIVALTO) ;
- CONSIDÉRANT** ce changement de dénomination n'entraîne aucune modification dans la gestion de l'établissement ;

## **ARRÊTENT**

- ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Il est acté le changement de dénomination sociale de la « SAS KORIAN TAMIAS » en « SAS TAMIAS » ainsi que le changement de dénomination de l'EHPAD « KORIAN TAMIAS », dont la SAS est gestionnaire, en « TAMIAS », situé au 18 route de Boussy Saint Antoine à Quincy-sous-Sénart (91480).
- ARTICLE 2** : La capacité de l'EHPAD « TAMIAS » est maintenue à 81 places réparties comme suit :
- 77 places d'hébergement permanent
  - 4 places d'hébergement temporaire.
- ARTICLE 3** : Cette structure est répertoriée dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :
- N° FINESS établissement : 91 080 621 5
    - o Code catégorie : [500] Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
    - o Code tarif (mode de fixation des tarifs) : [45] ARS/PCD, Tarif partiel habilité aide sociale sans PUI
  
    - o Code discipline : [924] Accueil pour personnes âgées
    - o Code fonctionnement (type d'activités) : [11] Hébergement complet internat
    - o Code clientèle : [711] Personnes âgées dépendantes
  
    - o Code discipline : [657] Accueil temporaire pour personnes âgées
    - o Code fonctionnement (type d'activités) : [11] Hébergement complet internat
    - o Code clientèle : [711] Personnes âgées dépendantes
  - N° FINESS gestionnaire : 91 001 528 8
    - o N° SIREN : 353 254 600
    - o Code statut : [95] Société par Actions Simplifiées - SAS
- ARTICLE 4** : L'établissement est habilité à l'aide sociale pour une capacité de 10 places.
- ARTICLE 5** : Tout changement intervenant dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation devra être porté à la connaissance de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et du Conseil départemental de l'Essonne, conformément à l'article L.313-1 du code de l'action sociale et des familles.

L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord des autorités compétentes concernées.

**ARTICLE 6 :** Le présent arrêté est sans effet concernant la durée d'autorisation accordée à l'établissement pour 15 ans à compter de sa date de création ou de renouvellement d'autorisation conformément aux conditions prévues aux articles L.312-8 et L.313-5 du code de l'action sociale et des familles.

**ARTICLE 7 :** Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification.

**ARTICLE 8 :** Le Directeur de la Délégation départementale de l'Essonne de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, le Directeur général des services du Département de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du département de l'Essonne, aux recueils des actes administratifs de la préfecture d'Ile-de-France, de la préfecture de l'Essonne, de la Mairie de Quincy sous Sénart et notifié au demandeur.

Fait à Evry Courcouronnes, le 8 décembre 2022

Pour la Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France,  
la Directrice générale adjointe

**Signé**

Sophie MARTINON

Le Président du Conseil départemental  
de l'Essonne

**Signé**

François DUROVRAY

# Agence Régionale de Santé

IDF-2022-12-16-00014

Arrêté n°2022-206 portant autorisation d'extension, dans le cadre de la mise en œuvre d'actions innovantes, de 10 places de Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de Nuit au bénéfice du Service de Soins Infirmiers à Domicile de Meulan, géré par l'Association Locale de Développement Sanitaire (ALDS) sise 25 Avenue des Aulnes, à Meulan-en-Yvelines (78250)



## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° 2022- 206

**Portant autorisation d'extension, dans le cadre de la mise en œuvre d'actions innovantes, de 10 places de Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de Nuit au bénéfice du Service de Soins Infirmiers à Domicile de Meulan, géré par l'Association Locale de Développement Sanitaire (ALDS) sise 25 Avenue des Aulnes, à Meulan-en-Yvelines (78250)**

### LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L312-1, L313-1, L314-3, D312-1 et suivants ;
- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- VU** le code de justice administrative
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie Verdier, Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n° 2018-61 en date du 23 juillet 2018 portant adoption du cadre d'orientation stratégique 2018-2027 du Projet Régional de Santé d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 2018-62 en date du 23 juillet 2018 portant adoption du schéma régional de santé 2018-2022 du Projet Régional de Santé d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 2021-220 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 30 décembre 2021 établissant le PRIAC 2021-2025 pour la région Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 2012-83 du 18 avril 2012, autorisant l'extension de 10 places d'équipe spécialisée Alzheimer à domicile du SSIAD de Meulan, géré par l'Association Locale de Développement Sanitaire du canton de Meulan et des communes avoisinantes, portant la capacité totale du SSIAD à 108 places ;
- VU** l'arrêté n° 2012-172 du 24 septembre 2012, modifiant la zone d'intervention du SSIAD de Meulan ;
- VU** la publication de l'avis d'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Des solutions innovantes pour faire face au défi du grand âge » organisé par l'ARS Ile-de-France et les Conseils départementaux dans le champ des personnes âgées en date du 31 octobre 2019 ;
- VU** le cahier des charges joint à l'avis de publication précisant le cadre de cet AMI ;

**VU** le projet déposé par l'Association Locale de Développement Sanitaire (ALDS) sise 25 Av. des Aulnes, à Meulan-en-Yvelines (78250) ;

**VU** l'avis de classement de l'Appel à manifestation d'intérêt du 20 septembre 2021 ;

**CONSIDÉRANT** que le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) dans le champ des personnes âgées a été motivé par la volonté de voir émerger des territoires franciliens des projets innovants face au défi du grand âge ;

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre de cet AMI, les organismes gestionnaires ont proposé des projets s'inscrivant dans une forte dynamique d'évolution de l'offre ;

**CONSIDÉRANT** que l'Association Locale de Développement Sanitaire (ALDS), sélectionnée dans le cadre de l'AMI, est actuellement autorisée à exploiter 108 places de service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) :

- 89 places pour personnes âgées dépendantes
- 9 places pour personnes en situation de handicap
- 10 places d'équipe spécialisées Alzheimer

**CONSIDÉRANT** que le gestionnaire a proposé un projet de création de 10 places de SSIAD de nuit dans le cadre de sa candidature ;

**CONSIDÉRANT** qu'il ressort de l'instruction du dossier ainsi que des échanges conduits avec l'opérateur qu'à travers son projet visant à permettre la prise en charge de personnes âgées dépendantes la nuit, le candidat est parvenu à compléter de manière innovante son offre actuelle de SSIAD ;

**CONSIDÉRANT** que les modalités pratiques de mise en œuvre et de financements de ces places seront déclinées sous la forme d'une convention conclue entre le gestionnaire et l'Agence régionale de santé Ile-de-France fixant les objectifs pluriannuels à atteindre, les modalités de suivi et d'évaluation du projet, permettant notamment d'objectiver leur fonctionnement, le service rendu et leur financement ;

**CONSIDÉRANT** que cette convention devra plus particulièrement prévoir une évaluation de l'action innovante objet de la présente autorisation dans un délai de trois ans suivant sa mise en service ainsi que les conséquences de résultats insatisfaisants ;

**CONSIDÉRANT** que le projet est compatible avec les objectifs et répond aux besoins médico-sociaux fixés par le schéma régional de santé ;

**CONSIDÉRANT** qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles ;

## **ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** L'autorisation de création de 10 places de Services de Soins Infirmiers à Domicile de Nuit au bénéfice du SSIAD de Meulan est accordée à l'Association Locale de Développement Sanitaire (ALDS) sise 25, Avenue des Aulnes, à Meulan-en-Yvelines (78250).

**ARTICLE 2<sup>e</sup> :** Le SSIAD de Meulan, géré par l'Association Locale de Développement Sanitaire (ALDS), dispose d'une capacité de 118 places ainsi réparties :

- 89 places de SSIAD dédiées aux personnes âgées
- 9 places de SSIAD dédiées aux personnes handicapées
- 10 places de SSIAD de nuit dédiées aux personnes âgées
- 10 places d'équipe spécialisée Alzheimer.

- ARTICLE 3<sup>e</sup>** La zone d'intervention du SSIAD pour la prise en charge de personnes âgées demeure inchangée, et couvrira les communes de Aubergenville, Aulnay sur Mauldre , Andelu, Bazemont, Bouafle, Breuil-en-Vexin, Chapet, Drocourt, Ecquevilly, Epône, Evéquemont, Herbeville, Flins sur Seine, Gaillon-sur-Montcient, Jambville, Juziers, Lainville-en-Vexin, les Mureaux, Hardricourt, Mareil sur Mauldre, Maule, Medan, Montainville, Morainvilliers, Meulan, Mézy-sur-Seine, Mézières sur Seine Montalet-le-Bois, Nezel, Oinville sur Montcient, Orgeval, Sailly, Seraincourt, Tessancourt sur Aubette, Triel sur Seine, Vaux-sur-Seine, Verneuil sur Seine, Vernouillet, Villennes sur seine .
- ARTICLE 4<sup>e</sup> :** Cette structure est répertoriée dans le Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :
- N° FINESS de l'établissement : 78 080 406 8
- Code catégorie : 354 (SSIAD)  
Code discipline : 358 (soins infirmiers à domicile)  
357 (activités soins d'accompagnement et de réhabilitation)  
Code fonctionnement (type d'activité) : 16 (prestation en milieu ordinaire)  
Code clientèle : 700 (personnes âgées)  
010 (personnes handicapées)  
436 (personnes Alzheimer ou maladies apparentées)
- N° FINESS du gestionnaire : 78 080 783 0
- Code statut : 60
- ARTICLE 5<sup>e</sup> :** Une convention fixant notamment les modalités pratiques de financements, de mise en œuvre, les objectifs pluriannuels à atteindre ainsi que les indicateurs concourant à une évaluation des dispositifs autorisés est conclue concomitamment à la présente décision entre le gestionnaire du SSIAD de Meulan et les autorités de contrôle.
- ARTICLE 6<sup>e</sup>** Le présent arrêté est sans effet concernant la durée d'autorisation accordée au service médico-social pour 15 ans à compter de sa date de création ou de renouvellement d'autorisation conformément aux conditions prévues aux articles L.312-8 et L.313-5 du code de l'action sociale et des familles.
- ARTICLE 7<sup>e</sup> :** Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement du service doit être porté à la connaissance des autorités compétentes.
- La présente autorisation ne peut être cédée sans l'accord des autorités compétentes concernées.
- ARTICLE 8<sup>e</sup> :** Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
- ARTICLE 9<sup>e</sup> :** Le Directeur de la Délégation départementale des Yvelines de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, publié aux recueils des actes administratifs de la Région Ile-de-France et du Département des Yvelines.

Fait à Saint-Denis, le 16 décembre 2022

Pour la Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France,  
La Directrice générale adjointe

**Signé**

Sophie MARTINON



Agence Régionale de Santé

IDF-2022-12-16-00009

Arrêté n°91/2022 portant renouvellement  
d'agrément régional des associations et unions  
d'associations représentant les usagers dans les  
instances hospitalières ou de santé publique

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N°91/2022

**Arrêté portant renouvellement d'agrément régional des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique**

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE**

**VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1114 -1 et R.1114 -15 ;

**VU** l'avis de la Commission Nationale d'Agrément réunie le 22 novembre 2022;

### ARRETE

**Article 1er** : L'association « Union départementale des associations familiales des Yvelines », située 5 rue de l'Assemblée nationale - 78009 Versailles Cedex 9, est agréée à représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique, pour une durée de cinq ans.

**Article 2** : La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Saint-Denis, le 16 décembre 2022

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France

*Signé*

Amélie VERDIER

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-12-16-00010

Arrêté n°92/2022 portant renouvellement  
d'agrément régional des associations et unions  
d'associations représentant les usagers dans les  
instances hospitalières ou de santé publique

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N°92/2022

**Arrêté portant renouvellement d'agrément régional des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique**

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE**

- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1114 -1 et R.1114 -15 ;
- VU** l'avis de la Commission Nationale d'Agrément réunie le 22 novembre 2022;

### ARRETE

**Article 1er :** L'association « Union départementale des associations familiales du Val-de-Marne », située 4 A Boulevard de la gare- 94470 Boissy-Saint-Léger, est agréée à représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique, pour une durée de cinq ans.

**Article 2 :** La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Saint-Denis, le 16 décembre 2022

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

*Signé*

Amélie VERDIER



Agence Régionale de Santé

IDF-2022-12-15-00005

ARRÊTÉ N° 002/2022 portant approbation de la convention de renouvellement du groupement d'intérêt public « TRANSPORT SANITAIRE PAR HÉLICOPTÈRE EN ILE DE FRANCE (TSHIF) »

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° 002/2022

**portant approbation de la convention de renouvellement du groupement d'intérêt public**

**« TRANSPORT SANITAIRE PAR HÉLICOPTÈRE EN ÎLE DE FRANCE (TSHIF) »**

### LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique notamment les articles L.6112-5, L.6311-1 et L.6311-2 ;
- VU** la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit et notamment le chapitre II : dispositions relatives au statut des groupements d'intérêt public ;
- VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public modifié ;
- VU** l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;
- VU** les décrets 2006-576 et 2006-577 du 22 mai 2006 relatifs à la médecine d'urgence et aux conditions techniques de fonctionnement applicables aux structures de médecine d'urgence et modifiant le code de la santé publique ;
- VU** les dispositions de la loi 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière, modifiées par l'ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010 et codifiées à l'article L.6134-1 du code de la santé publique relatif aux actions de coopération auxquelles peuvent participer les établissements publics de santé ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie Verdier, directrice générale de l'agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** la délibération n°CP 02-395 du 11 juillet 2002, portant approbation de relative à la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Transport sanitaire par hélicoptère en Ile-de-France » ;
- VU** l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Transport sanitaire par hélicoptère en Ile-de-France » signé le 6 juin 2022 ;

**CONSIDÉRANT** que le Groupement d'intérêt public Transport Sanitaire par Hélicoptère en Ile-de-France (TSHIF) assure depuis 2002 le fonctionnement des transports sanitaires d'urgence hélicoptérés en Ile-de-France ;

**CONSIDÉRANT** que ses représentants et ses financeurs ont souhaité poursuivre le partenariat existant ;

**CONSIDÉRANT** que le renouvellement de la convention présenté est conforme aux dispositions légales et réglementaires précitées ;

### **ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** L'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement d'intérêt public « TRANSPORT SANITAIRE PAR HÉLICOPTÈRE EN ILE DE FRANCE TSHIF » est approuvé.

**ARTICLE 2 :** La convention constitutive du groupement d'intérêt public « TRANSPORT SANITAIRE PAR HÉLICOPTÈRE EN ILE DE FRANCE TSHIF » est prorogée de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026. Par ailleurs celle-ci est complétée d'un article précisant une disposition s'appliquant à l'ensemble des organismes associés pour le contrôle de la probité

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France. Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

Fait à Saint-Denis, le 15/12/2022

La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
d'Île-de-France

SIGNÉ

Amélie VERDIER

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-12-09-00025

ARRÊTE N° DOS-2022/4528 portant transfert des locaux et changement de forme juridique de la SARL AMBULANCES E-L (92120 Montrouge)

## **AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE**

**ARRÊTÉ N°DOS-2022/4528**

**portant transfert des locaux et changement de forme juridique**

**de la SARL AMBULANCES E-L**

**(92120 Montrouge)**

### **LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE**

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 21 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté n° DS-2022/066 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 26 juillet 2022, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 19 avril 2010 portant agrément sous le n° 92.10.07, de la SARL AMBULANCES E-L, sise 18, rue Sadi Carnot à Nanterre (92000) dont les co-gérants sont Messieurs Ludovic LEMAIRE et Eric FERREIRA ;
- VU** l'arrêté OS/OA/PS/DT92/N°2014-051 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 19 avril 2010 portant changement de gérance, de la SARL AMBULANCES E-L, le nouveau gérant est Monsieur Issiaka FOFANA ;
- VU** l'arrêté OS/OA/PS/DT92/N°2014-065 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 19 mai 2014 portant transfert des locaux, de la SARL AMBULANCES E-L, du 18, rue Sadi Carnot à Nanterre (92000) au 131, avenue Pierre Brossolette à Montrouge (92120) ;

**CONSIDERANT** l'accord de transfert des autorisations de mises en service, des véhicules de catégorie A type B immatriculés GA-320-DY et GA-514-DY délivré par les services de l'ARS Ile-de-France le 31 octobre 2022 ;

**CONSIDERANT** la demande de modification de l'agrément déposée par le responsable légal de la société relative au transfert des locaux et changement de forme juridique ;

**CONSIDERANT** la conformité du dossier de demande de transfert des locaux et changement de forme juridique aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

**CONSIDERANT** l'attestation sur l'honneur relative à la conformité des installations matérielles, aux normes définies par l'arrêté du 12 décembre 2017 ci-dessus visé ainsi qu'aux normes d'hygiène et de salubrité ;

## **ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La SARL AMBULANCE E-L devient la SAS AMBULANCES E-L.  
La SAS AMBULANCES E-L est autorisée à transférer ses locaux du 131, avenue Pierre Brossolette à Montrouge (92120) au 178, avenue Marx Dormoy à Montrouge (92120) à la date du présent arrêté.

**ARTICLE 2** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis.  
Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent.  
Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers.  
Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

**ARTICLE 3** : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 09 décembre 2022

P/La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
d'Ile-de-France  
La Responsable du service régional  
des transports sanitaires

**Signé**

Séverine TEISSEDRE

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-12-09-00026

ARRÊTE N° DOS-2022/4728 portant transfert des  
locaux de la SAS AMBULANCES OLYMPE (93100  
Montreuil)

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2022/4728

portant transfert des locaux de la SAS AMBULANCES OLYMPE  
(93100 Montreuil)

### LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau règlementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 21 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté n° DS-2022/066 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 26 juillet 2022, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté N° 2014-2260 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 26 août 2014 portant agrément sous le n° 93/TS/466, de la SAS AMBULANCES OLYMPE, sise 10, rue Eugène Varlin à Montreuil (93100) dont le président est Monsieur Joaquim SIMOES;

**CONSIDERANT** l'accord de transfert des autorisations de mises en service, des véhicules de catégorie C type A immatriculés FK-872-BN et FM-567-CT délivré par les services de l'ARS Ile-de-France le 14 novembre 2022 ;

**CONSIDERANT** la demande de modification de l'agrément déposée par le responsable légal de la société relative au transfert des locaux ;



**CONSIDERANT** la conformité du dossier de demande de transfert des locaux aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

**CONSIDERANT** l'attestation sur l'honneur relative à la conformité des installations matérielles, aux normes définies par l'arrêté du 12 décembre 2017 ci-dessus visé ainsi qu'aux normes d'hygiène et de salubrité ;

### **ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La SAS AMBULANCES OLYMPE est autorisée à transférer ses locaux du 10, rue Eugène Varlin à Montreuil (93100) au 23, rue de Rosny à Montreuil (93100) à la date du présent arrêté. Le local de désinfection, le garage et les places de stationnement sont situés 12, allée du Canal à Pavillons-sous-Bois (93320).

**ARTICLE 2** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis. Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers. Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

**ARTICLE 3** : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 09 décembre 2022

P/La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
d'Ile-de-France  
La Responsable du service régional  
des transports sanitaires

**Signé**

Séverine TEISSEDRE

Direction régionale et interdépartementale de  
l'économie, de l'emploi, du travail et des  
solidarités d Île-de-France

IDF-2022-12-20-00001

ARRETÉ PORTANT AGRÉMENT D ORGANISMES  
POUR LA FORMATION DES MEMBRES  
DU COMITÉ D HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES  
CONDITIONS DE TRAVAIL,  
ET DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL AU  
COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE,  
EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET  
CONDITIONS DE TRAVAIL



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DRIEETS D'ÎLE-DE-FRANCE  
Pôle politique du travail  
Service santé sécurité au travail

**ARRÊTÉ**

**PORTANT AGRÉMENT D'ORGANISMES POUR LA FORMATION DES MEMBRES  
DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL,  
ET DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE,  
EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,  
PRÉFET DE PARIS,**

- VU** le code du travail et notamment les articles L. 4523-10, L. 4614-14 et L. 4614-15, R. 4614-21 à R. 4614-23 et R. 4614-26 à R. 4614-32 relatifs à la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), et L. 2315-17, L. 2315-18, R. 2315-9 à R. 2315-16 nouveaux relatifs à la formation des membres de la délégation du personnel du comité social et économique (CSE) ;
- VU** les articles L. 6351-1 et suivants du code du travail,
- VU** les circulaires ministérielles du 14 mai 1985, du 19 octobre 1987 relatives à la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, modifiées par la note d'actualisation du 17 mai 1993 ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'état dans les régions et les départements ;
- VU** l'arrêté IDF-2021-03-30-00003 du 30 mars 2021, de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Île de France, préfet de Paris, portant délégation de signature à Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France (DRIEETS) en matière administrative, et la décision n° 2021-02 portant subdélégation de signature de Monsieur Gaëtan Rudant, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France aux agents de l'unité régionale,
- VU** la consultation et l'avis favorable émis le 26 octobre 2022 par le comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles d'Île-de-France,
- Considérant que** les demandes d'agrément présentées par les organismes 2 E-CSE, ALPHA FORMATION, NG SANTE & SECURITE, SOCIAL MANAGEMENT ET CONSULTING (SMC), VIVALIANS permettent d'apprécier leur faculté à dispenser la formation des membres du CHSCT et des membres de la délégation du personnel au CSE ;

## ARRÊTE

**Article 1 :** La liste des organismes agréés pour dispenser la formation des représentants du personnel aux CHSCT et la délégation du personnel au CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail est modifiée par l'ajout des organismes visés ci-dessus, et est annexée au présent arrêté.

**Article 3 :** Les organismes agréés remettront chaque année avant le 30 mars, au directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France, un compte rendu de leurs activités au cours de l'année écoulée. Ce compte rendu indique le nombre des stages organisés en vertu de l'agrément. L'absence de communication de ce compte rendu pourrait justifier le retrait d'agrément.

**Article 4 :** Si un organisme cesse de répondre aux conditions ayant justifié son agrément, celui-ci peut lui être retiré par décision motivée du préfet de région.

**Article 5 :** Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Aubervilliers, le 22 novembre 2022

Pour le préfet, par délégation, le directeur régional,  
et par subdélégation, le responsable du service santé,  
sécurité au travail de la DRIEETS d'Île-de-France,

SIGNÉ

Sylvere DERNAULT

**Liste des organismes de formation agréés par le préfet de la Région Ile de France pour dispenser la formation  
en matière de santé et de sécurité au travail des membres du CHSCT et du CSE**

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
2 E-CSE	8 rue des Frères Caudron 78140 VELIZY VILLACOUBLAY		20/12/2022
ACTION SANTE Groupe DOXEA	2 allée Hector Berlioz BP 90017 95130 FRANCONVILLE	Secteur sanitaire, médico-social et tertiaire	06/03/2019
ADCA GFP	21 rue de Fécamp 75012 Paris	Nettoyage industriel, environnement, espaces verts, hôtellerie, informatique, télécom, services	03/11/2006
ADDEO CONSEIL	16 rue Moncey 75009 Paris		13/01/2021
ADECCO FORMATION	5 place du Colonel Fabien 75010 Paris	Tertiaire, Industrie	16/01/2013
ADEQUATION	16 rue Ampère Immeuble SOMAG 95307 Cergy Pontoise	Tertiaire, industrie, grande distribution	02/05/2013
ADIAJ FORMATION	3 rue Henri Poincaré 75020 Paris	Fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat	08/06/2012

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
ADN CSE	8 rue Lemercier 75017 Paris		27/10/2020
AEGIDE INTERNATIONAL	79 rue du Cherche-Midi 75006 Paris		21/06/1999
AEPACT	59 rue Meslay 75003 Paris	Industrie pharmaceutique, protection sociale, santé	28/09/2012
AEQUITIS	4 rue de la Pierre Levée 75011 Paris	Secteur bancaire et financier	13/01/2021
AFORMABA	9 rue Saint Lambert 75015 Paris		7/6/2022
AFPI 77	238 rue de la Justice ZI Vaux le Pénil 77000 Melun	Industrie, métallurgie	21/06/1999
AFPI ETUDES ET PREVENTION	56 avenue de Wagram 75854 Paris cedex 17	Sidérurgie, métallurgie, BTP, automobile, informatique	16/07/2001
AFPIC FORMATION	18 rue Hoche 92980 Paris la Défense Cedex	Industries chimique pharmaceutique, cosmétique, et métallurgique	25/05/1987
AFTRAL	46 avenue de Villiers 75847 Paris cedex 17	Industrie, tertiaire, BTP	14/03/1985
AGATE EXPERTISE	27 avenue de l'Opéra 75001 Paris		24/11/2021
AGB SOLUTIONS	27 rue Panhard et Levassor 78570 Chanteloup les Vignes		4/6/2021
AGCNAM	9, Cour des Petites Ecuries 75010 Paris		28/09/2012
AGECIF	22 rue de Picardie 75003 Paris		27/10/2020
ALPHA FORMATION	8 rue Riocrieux 92310 Sèvres		20/12/2022
ALIAVOX	24 villa des Cailloux 95600 Eaubonne	Métallurgie, énergie, télécommunications, santé, services	28/09/2012
ALINEA	5 avenue Francis de Pressensé 93218 La Plaine Saint Denis	Services	16/01/2013

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
ALTEO	50-52 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris		13/07/2016
ALTER EGO-PRP	22-24 rue du Pré des Aulnes 77340 Pontault-Combault		03/11/2017
AMBITION PREVENTION	27 Avenue Paul Arène 13600 La Ciotat		7/6/2022
ANGELE CONCEPT	7 rue Ambroise Thomas 75009 Paris	Industrie, tertiaire, santé	05/02/2004
APAVE EXPLOITATION FRANCE	6 Rue du Général Audran 92400 COURBEVOIE	Industrie, tertiaire, chimie, santé, services, fonction publique, transports	14/03/1985
APEX ISAST FORMATION	32 rue de Chabrol 75010 Paris	Tous secteurs d'activité	28/09/2012
ARETE	3-5 rue de Metz 75010 Paris		17/05/2018
ARTIS	47/49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris	Transports	28/10/2003
ARSYA CONSEIL - L'ECOLE DES CE	21 rue de l'Abreuvoir 92100 Boulogne Billancourt		03/11/2017
ASMFP	38 avenue Franklin Roosevelt 77210 Avon	Métallurgie, imprimerie, plasturgie, commerce, pétrole, chimie, matériaux de construction	17/10/2000
ATLANTES	21 bis rue du Champ de l'Alouette 75013 PARIS		06/03/2019
APSAC (Association pour la Promotion Sociale et l'Amélioration des Connaissances)	9 rue Baudoin 75013 Paris		3/11/2017
ASSOCIATION LES RESIDENCES DE L'AGORA	Résidence Les 2 Horloges - B58 10 rue Bernard Palissy 92800 Puteaux	Collectivités territoriales, fonction publique d'Etat	19/11/1997
ASTU PREVENT	1 rue de Stockholm 75008 Paris		7/6/2022
AUCEO	6 rue des Près du Levant 77470 Poincy		7/6/2022
AXIA CONSULTANTS	1 rue du Petit Robinson 78350 Jouy-en-Josas		22/12/2016

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
BEST CF	83 rue de Rouen 95300 PONTOISE		31/01/2020
BUREAU VERITAS	Centre de formation 17 rue Louise Dory 93230 Romainville	Industrie, BTP, tertiaire	14/03/1985
C3	47-49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris	Poste, finance, distribution, medias, industrie graphique, conseil publicité, culture, animation, sport	25/06/2013
CABINET J.M. BOULESTEIX	9 rue de Dantzig 75015 Paris	Distribution, métallurgie, administration	19/02/1986
CABINET JEAN-JACQUES TATOUX	59 rue Desnouettes 75015 Paris	Aérien, aéroportuaire, transport, agroalimentaire, industrie, secteur public	29/12/2008
CABINET JLB ECOCOM	3 rue des Solitaires 75019 Paris	Services, industrie	16/01/2013
CALLENTIS FORMATION	21 square Saint-Charles 75012 Paris	Assurances, banques, informatique, associatif	23/06/2020
CAMS CORP	36 rue Albert 1 <sup>er</sup> 95260 Beaumont-sur-Oise		4/6/2021
CB FOR	47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris (cedex 19)	BTP, industries du bois, ameublement, logement social, ETGC, matériaux, matériaux de construction, négoce de bois et matériaux, maîtrise d'œuvre	27/10/2020
CCI DE VERSAILLES VAL D'OISE / YVELINES	FPC Info Centre 21 avenue de Paris 78021 Versailles cedex		07/05/1985
CDG 77	10, Points de Vue CS 40056 77564 Lieusaint cedex	Collectivités locales	20/07/2005
CEDAET	23 rue Yves Toudic 75010 Paris		13/07/2016
CEFA	47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris Cedex 19	Agroalimentaire	16/07/2001
CEFI SOLIDAIRES	144 boulevard de la Villette 75019 Paris	Tous secteurs d'activité	02/05/2013
CEFPIC	33 avenue de la République 75011 Paris	Chimie, pharmacie, verre, caoutchouc, plasturgie	05/02/2004



DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
<b>CEGOS</b>	19 rue René Jacques 92798 Issy les Moulineaux	Tous secteurs d'activité	16/07/2001
<b>CENTOR</b>	Groupe Nuages Blancs 30 rue Troyon 92316 Sèvres Cedex		25/05/1987
<b>CER 92</b>	4 avenue Laurent Cély Tour d'Asnières 92600 Asnières-sur-Seine		27/10/2020
<b>CFER-UFCAC CFDT</b> (Centre de formation, d'étude et de recherche)	20 rue Lucien Sampaix 75010 Paris	Branche ferroviaire	4/6/2021
<b>CHRONODESK</b>	24, avenue Hergé 77700 Chessy		7/6/2022
<b>CHUBB FRANCE</b>	10 avenue de l'Entreprise Parc Saint Christophe Bâtiment Magellan 1 95862 Cergy Pontoise cedex	Grande distribution, services aux entreprises, transports	29/03/1999
<b>CIG</b> (Centre Interdépartemental de Gestion de la grande couronne de la région Ile de France)	15 rue Boileau BP 855 78008 Versailles cedex	Fonction publique territoriale	05/10/2004
<b>COMUNDI</b>	Immeuble Pleyad 39 boulevard Ornano 93200 Saint Denis	Tous secteurs d'activité	23/11/2013
<b>COMPÉTENCES PRÉVENTION</b>	127 rue Amelot 75011 Paris		22/12/2016
<b>CONSEIL CE</b>	31 bis rue des Longs Prés 92100 Boulogne Billancourt		14/03/2018
<b>COPRAS</b>	37 avenue des Bois 77220 Gretz-Armainvilliers	Plasturgie, tertiaire, lunetterie, chimie	02/05/2013
<b>CREOIF</b>	131 rue Damrémont 75018 Paris		25/05/1987
<b>CUTURE ET LIBERTE</b>	5 rue Saint Vincent de Paul 75010 Paris	Santé, industrie, transport, éducation, services, commerce	25/05/1987
<b>DANCAF</b>	63 rue Charles Nodier 93500 Pantin		4/6/2021

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
DEGEST	13 rue des Envierges 75020 Paris	Tertiaire, transports, BTP, agroalimentaire	20/07/2005
DELLIEN Associés	48 rue de Vivienne 75002 Paris	Tous secteurs d'activité	26/06/2018
DEMOS FORMATION	20 rue de l'Arcade 75008 Paris	Tous secteurs d'activité	04/12/2001
DESMATHS FORMATION	63 bis rue de la Tombe Issoire 75014 Paris		13/01/2021
DEVANSKI FORMATIONS CONSEILS	6 rue Sully 78180 Montigny Le Bretonneux	Chimie, maintenance industrielle, sièges sociaux	08/06/2012
DIAXENS	8 rue du Bois Carré 77044 Montevrain	Tous secteurs d'activité	05/10/2004
DOH CONSULTANTS	21 rue de Fécamp 75012 Paris		22/12/2016
DOXA FORMATION	6 rue d'Uzès 75002 Paris		4/6/2021
DTR CONSEIL	40 rue Alexandre Dumas 75011 Paris		4/6/2021
EC PARTENAIRE IRP	84 rue de Crimée 75019 Paris	Services, assurances, banque, finance, commerce, métiers administratifs	24/07/2008
ECOCOM FORMATION	6 rue Christophe Colomb 75008 Paris		26/06/2018
ECOFAC SECURITE	130/132 boulevard Camélinat 92240 Malakoff	Services, distribution	04/04/2005
EMERGENCES	Immeuble Le Méliès 261 rue de Paris 93556 Montreuil	Tous secteurs d'activité	25/05/1987
ELEAS	19 boulevard de Magenta 75010 Paris		22/12/2016
ENTREPRISE SANTÉ FORMATION (ESF)-PREVAT	2 avenue Pasteur 92130 Issy les Moulineaux	Secteur tertiaire	16/01/2013
ERGONALLIANCE	1 place Uranie 94 340 JOINVILLE-LE-PONT	Secteurs industries et grande distribution	31/01/2020

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
<b>ERGOS CONCEPT</b>	103 rue de Sèvres 75006 Paris		19/01/2016
<b>ESTIM FORMATION</b>	17 rue Nicolas Appert 77185 Lognes		4/6/2021
<b>EVERYWARE</b>	38 cours Blaise Pascal 91000 Evry	Tous secteurs d'activité	02/05/2013
<b>EXOFORMATIONS</b>	30 rue Georges Thoretton 92230 Gennevilliers	Agroalimentaire, transports, BTP, collectivités locales, tertiaire	08/06/2012
<b>E2MB FORMATIONS</b>	68 rue Pasteur 77450 Condé Sainte-Libiaire		24/11/2021
<b>FACULTE DES METIERS DE L'ESSONNE</b>	3 chemin de la Grange Feu Louis 91035 Evry	Industrie mécanique, chimique, sécurité privée, grande distribution, établissement sanitaire, transport logistique	08/06/2012
<b>FLOBEL FORMATION</b>	2-4, rue des Cévennes CP 20552 94648 Rungis cedex	Industrie, grande distribution, nettoyage, transport, fonction publique, santé	08/06/2012
<b>FORMA PREV'PLUS</b>	21 rue du Gravier 77340 Pontault-Combault		4/6/2021
<b>FORMATION CONSEIL STRATEGIE (FCS)</b>	105 boulevard Paul Vaillant-Couturier 95190 Goussainville	Tous secteurs d'activité	23/09/2014
<b>FORMAVAL</b>	26 chemin des Rois 91170 Viry Chatillon		26/06/2018
<b>FORMECOSS</b>	170 avenue Parmentier - CS20006 75479 Paris cedex 10	Bâtiment, travaux publics, autres secteurs	15/12/2000
<b>FPSG</b>	9 avenue Georges Pompidou Appt 413 92150 Suresnes	Commerce, distribution, assurance, banque, transport, sécurité incendie/sûreté, hôtellerie/restauration, automobile, chimie, logistique (entrepôts)	17/11/2005
<b>FPSG 2000</b>	9 avenue Georges Pompidou 92150 Suresnes		17/11/2005
<b>FRANCE PREVENTION SECOURISME</b>	ZA des Forboeufs – 9 rue Denis Papin 95280 Jouy le Moutier	Secteur tertiaire principalement	08/06/2012
<b>GRETA MTE 77</b>	41 grande Allée du 12 février 1934 77186 Noisiel	Tertiaire, transport, administration, associations	02/05/2013
<b>GROUPE ACN</b>	1 boulevard Michael Faraday 77700 Serris		22/12/2016

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
<b>GROUPE REVUE FIDUCIERE</b>	100 rue Lafayette 75010 PARIS	Tous secteurs d'activité	16/07/2019
<b>GROUP SUCCESS</b>	6 rue de Musset 75016 Paris		4/6/2021
<b>HR CONSULTANCY PARTNERS</b>	11 rue Hector Malot 75012 Paris	Tous secteurs d'activité	02/06/2015
<b>IDEE CONSULTANTS</b>	56 rue de Paris 92773 Boulogne Billancourt	Administration, édition, équipementier, production audiovisuelle, propreté, santé	20/09/1989
<b>IDEFORCE</b>	47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	Chimie énergie	15/12/2000
<b>IFDSP</b>	16 bis rue Bréguet 75011 Paris		06/03/2019
<b>IFEAS</b>	7-9 rue Euryale Dehaynin 79019 Paris	Métallurgie, aéronautique, automobile, construction, bijouterie joaillerie, jouet, informatique	07/05/1985
<b>IFIS</b>	15 rue Rieux 92517 Boulogne-Billancourt cedex	Industrie pharmaceutique et industries connexes	24/07/2008
<b>IFOREP</b>	Département formation 8 rue de Rosny - BP 149 93104 Montreuil Cedex		22/02/1988
<b>INGENIUM CONSULTANT « OSEZ VOS DROITS »</b>	3, Vieille route de Meulan 78250 Tessancourt sur Aubette		14/03/2018
<b>INITIATIVE PLURIELS</b>	5 rue Saulnier 75009 Paris	Industrie, tertiaire, santé	06/08/1998
<b>INO PARTNER</b>	104 avenue de la Résistance 93100 Montreuil		13/01/2021
<b>IREFE (Institut Régional d'Etudes Formation Expert)</b>	78, rue de Crimée 75019 Paris	Tous secteurs d'activité	14/03/1985
<b>IRFSS ILE DE FRANCE (CROIX ROUGE FRANÇAISE)</b>	120 avenue Gaston Roussel 93230 Romainville	Tous secteurs d'activité	23/09/2014
<b>ITHAQUE DEVELOPPEMENT</b>	33 rue de la Butte aux Bergers 95470 Saint Witz	Restauration, propreté industrielle, industrie du luxe, téléphonie, fournitures bureaux/logistique	21/07/2009
<b>JEAN LOUIS BOURGUET (SBPF)</b>	41 bis quai des Martyrs de la Résistance 78700 Conflans Sainte-Honorine	Tous secteurs d'activité	23/09/2014

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
<b>JECF JURI-EXPERT CONSEILS &amp; FORMATIONS</b>	24 rue de Bagnolet 75020 Paris	Bâtiment et travaux publics, industrie, tertiaire, transports, administration publique, média éditions, études et conseils, ingénierie, numérique, hospitalier, action sociale, télécommunication, distribution, hôtellerie, poste et télécommunication...	24/11/2021
<b>JLB CONSEIL</b>	2, rue du Moulin à Vent 78310 Coignières	Distribution, services, chimie	14/03/1985
<b>JPC CONSEIL</b>	20 rue des Lyanes 75020 Paris		27/10/2020
<b>KEYS TO ADVANCE (K2A)</b>	40 rue de Montmorency 75003 Paris	Tous secteurs d'activité	18/03/2015
<b>LA BOUSSOLE</b>	41 rue du Général de Gaulle 78120 Rambouillet	Économie sociale et solidaire, travail social, formation continue, éducation, jeunesse, culture, associatif	24/11/2021
<b>LA FAABRICK CHERDET</b>	11 rue Jules Vallès 78280 Guyancourt	Services, portage salarial	27/10/2020
<b>L'ATELIER DE FORMATION</b>	4 rue Théophraste Renaudot 75015 Paris		13/07/2016
<b>LEFEBVRE DALLOZ COMPETENCES</b>	56 bis rue de Châteaudun 75009 Paris		28/10/2003
<b>LE FRENE</b>	28 rue de Trévisse 75009 Paris	Tertiaire, transport, médico-social, humanitaire	25/05/1987
<b>LIRIA</b>	413 boulevard des Provinces Françaises 92000 Nanterre		27/10/2020
<b>LISE MATTIO</b>	17 rue de la Procession 75015 Paris		23/09/2014
<b>M &amp; A FORMATIONS</b>	9 boulevard Morland 75004 Paris		24/11/2021
<b>MF MASTER FORMATIONS CENTRE EUROPEEN DE FORMATIONS</b>	1 rue de Stockholm 75008 Paris	Tous secteurs d'activité	02/05/2013
<b>MON CARRÉ VERT</b>	39 rue de la Fontaine du Gué 95170 Deuil-la-Barre		13/07/2016

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
MR KEBIR MOHAMMED AXEL	35 rue de Berne 75008 Paris		7/6/2022
MR VALLERANT FREDDY	155 rue du faubourg Saint-Denis, 75010 Paris		23/06/2020
MUTUAL FORMATION	12 rue des Dunes 75019 Paris	Jouets et articles de puériculture, joaillerie / bijouterie, services de l'automobile, métallurgie	02/05/2013
NANSHE EXPERTISE	16 boulevard Saint Germain CS 70514 75237 Paris Cedex 05		03/11/2017
NEGOSOCIAL	16 rue de l'Inspecteur Alles 75019 Paris		7/6/2022
NG SANTE & SECURITE	16, Mail des Corses A208 77100 Meaux		20/12/2022
NOUVELLE HEURE	13 bis rue Philippe de Girard 75010 Paris		4/6/2021
OPPBTP	25 avenue du Général Leclerc 92660 Boulogne-Billancourt	BTP	21/06/1999
ORSYS GROUPE	La Grande Arche – paroi Nord 92044 Paris La Défense		27/10/2020
PACTES CONSEILS	7 rue Commines 75003 Paris		27/10/2020
PLEIN SENS	5 rue Jules Vallès 75011 Paris		22/12/2016
PRERISK FORMATION	17 bis vieux chemin Gournay 93160 Noisy-le-Grand		24/11/2021
PRÉVENTECH FORMATION	4 cité Paradis 75010 Paris		19/01/2016
PRÉV'IT	63 rue des Pléiades 93160 Noisy-le-Grand		27/10/2020
PROGEXA	70 rue d'Hautpoul 75019 Paris	Industrie agro-alimentaire, énergie, commerce, transports	23/06/2020
PROXIMA CD	73 boulevard de Lorraine 95240 Corneilles en Parisis	Secteur industriel	03/11/2006

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
<b>QUALICONSULT</b>	1 bis rue du petit Clamart Zone Vélizy Plus, bât. E 78140 Vélizy Villacoublay	Tous secteurs d'activité	23/09/2014
<b>REALISATIONS HUMAINES</b>	45 rue Saint Sauveur 75002 Paris	Industrie, secteur tertiaire, agroalimentaire, santé, entreprises de propreté	16/01/2013
<b>REOR</b>	50 rue Alphonse Melun 94230 Cachan	Secteur public, tertiaire, industriel	17/10/2000
<b>RES-EUROCONSEIL</b>	5 villa Marthe 92000 Nanterre		22/12/2016
<b>SCIO CONSEIL ET FORMATION</b>	39 rue Louveau 92320 Châtillon		4/6/2021
<b>SCRIBTEL FORMATION (nom commercial M2I FORMATION)</b>	146-148 rue de Picpus 75012 Paris		03/11/2017
<b>SECAFI</b>	20 rue Martin Bernard 75647 Paris cedex 13	Industrie, chimie, transports, presse, collectivités territoriales, santé, banque	28/09/2012
<b>SÉCURITÉ PREMIUM FORMATION</b>	2 rue du Pré des Aulnes 77340 Pontault-Combault		24/11/2021
<b>SEDAFOR</b>	15 rue des Mongazons 78200 Magnanville	Tous secteurs sauf secteur public	20/07/2005
<b>SEXTANT EXPERTISE</b>	8 rue Bernard Buffet 75017 Paris		23/06/2020
<b>SGS INTERNATIONAL CERTIFICATION SERVICES (SGS ICS)</b>	29 avenue Aristide Briand 94111 Arcueil		03/11/2017
<b>SHARE FORMATION</b>	1 rue du Brochet 78711 Mantes-la-Ville		4/6/2021
<b>SI2P</b>	ACMO PARC 10 avenue Réaumur 92140 Clamart	Industrie, tertiaire, transport, institutionnel	29/12/2008
<b>SICOGE</b>	5 rue de Provence 75009 Paris	Industrie, tertiaire (grande distribution)	14/03/1985
<b>SMC – SOCIAL MANAGEMENT ET CONSULTING</b>	32-36 rue de Bellevue 92100 Boulogne-Billancourt		20/12/2022

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
SOCIALCONSEIL SCOP	7 place Ovale BP 6 94231 Cachan cedex		16/07/2001
SOCOTEC	Les Quadrants 3 avenue du Centre 78182 Saint Quentin en Yvelines	Bâtiment, industrie, tertiaire	07/05/1985
SYNDEX	22 rue Pajol 75018 Paris		23/11/2013
TANDEM CONSEIL ET FORMATION	60 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris		23/06/2020
TECHNOLOGIA	29, rue du Louvre 75002 Paris	Tous secteurs d'activité	15/12/2000
TREOS CONSULTING	30 B rue du Vieil Abreuvoir 78100 Saint Germain en Laye	Secteur tertiaire et industriel	02/05/2013
VIVALIANS	5 rue des Cerisiers 91090 Lisses		20/12/2022
WOLTERS KLUWER FRANCE (LAMY ET LIAISONS SOCIALES FORMATION)	1 rue Eugène et Armand Peugeot 92500 Rueil-Malmaison	Tous secteurs d'activité	22/01/2015

*Conformément à la loi n° 78/17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données, que vous pouvez exercer auprès de la DIRECCTE IDF (coordonnées ci-dessous)*





Rectorat de l'académie de Paris

IDF-2022-11-02-00007

Arrêté du 13 septembre 2022 portant  
modification de la carte scolaire dans  
l'enseignement du premier degré public de Paris  
pour l'année scolaire 2022/2023

**Arrêté du 13 septembre 2022 portant modification de la carte scolaire dans l'enseignement du premier degré public de Paris pour l'année scolaire 2022/2023**

Le recteur de la région académique Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités,

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles L 211-1, L212-1 et D211-9 ;

Vu l'avis du comité technique académique du 13 septembre 2022 ;

Vu l'avis du conseil départemental de l'éducation nationale du 17 février 2022 ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'implantation des emplois de l'enseignement public préélémentaire, élémentaire et spécialisé dans le département de Paris est modifiée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

**Article 2** : Le directeur académique des services de l'éducation nationale chargé des écoles et des collèges, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site internet de la préfecture de Paris : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

À Paris, le 02/11/2022

Pour le Recteur de la région académique Île-de-France,  
Recteur de l'académie de Paris,  
Chancelier des universités  
et par délégation,  
Le Directeur de l'Académie de Paris,

***Signé***

Antoine DESTRÉS

1) Ouvertures

1.1. Classes maternelles

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	EP	NB CLASSES CRÉÉES
5-6	6	0751398M	E.M.PU	E.M.PU 39 RUE SAINT ANDRÉ DES ARTS	HEP	1
9-10A	10	0751274C	E.M.PU	E.M.PU 11 RUE LÉON CHWARTZENBERG	HEP	2
10B	10	0751370G	E.M.PU	E.M.PU 4 RUE PIERRE BULLET	HEP	1
12B	12	0752771E	E.M.PU	E.M.PU 47 RUE DE PICPUS	HEP	1
13A	13	0753339X	E.M.PU	E.M.PU 20 RUE DE PATAY	REP	1
13C	13	0751397L	E.M.PU	E.M.PU 28 AVENUE STEPHEN PICHON	HEP	1
15B	15	0751408Y	E.M.PU	E.M.PU 2 RUE THEODORE DECK	HEP	1
18A	18	0755969F	E.P.PU	E.P.PU EVA KOTCHEVER	HEP	1
19C	19	0754941N	E.M.PU	E.M.PU 11 RUE GEORGES THILL	REP	1
20A	20	0755841S	E.P.PU	E.P.PU 32-34 RUE OLIVIER METRA	REP	1

1.2. Classes élémentaires

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	EP	NB CLASSES CRÉÉES
1-2-4	1	0752401C	E.E.PU	E.E.PU 15 RUE DE L'ARBRE SEC	HEP	1
5-6	6	0751143K	E.E.PU	E.E.PU 6 RUE LITRE	HEP	1
13C	13	0751100N	E.E.PU	E.E.PU 13 RUE FAGON	HEP	1
13C	13	0756196C	E.P.PU	E.P.PU 31 BOULEVARD DU GENERAL JEAN SIMON	HEP	2
16	16	0751175V	E.P.PU	E.P.PU 18 RUE PAUL VALERY	HEP	1
17A	17	0752214Z	E.P.PU	E.P.PU 38 BOULEVARD DE REIMS MS	REP	1
18A	18	0755969F	E.P.PU	E.P.PU EVA KOTCHEVER	HEP	1
18B	18	0752079C	E.E.PU	E.E.PU 58 RUE PHILIPPE DE GIRARD	REP	1
18C	18	0751258K	E.P.PU	E.P.PU 131 RUE BELLIARD (113 Championnet)	REP	1
19B	19	0755842T	E.P.PU	E.P.PU 141 BOULEVARD MAC DONALD	REP	1
19C	19	0750932F	E.E.PU	E.E.PU ECOLE A 40 BIS RUE MANIN	REP+	1
20C	20	0753198U	E.P.PU	E.P.PU 51 BOULEVARD DAVOUT	REP	1

Annexe à l'arrêté du 13 septembre 2022 portant modification de la carte scolaire dans l'enseignement du premier degré public de Paris pour l'année scolaire 2022/2023

1.3. Dispositifs ministériels

1.3.1. Dédoublage des classes de GS en EP

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	EP	NB CLASSES CRÉÉES
18A	18	0751162F	E.M.PU	E.M.PU 77 RUE DU MONT-CENIS	REP	1
18A	18	0751412C	E.M.PU	E.M.PU 7 RUE DE TORCY	HEP	1
18C	18	0751423P	E.M.PU	E.M.PU 52 RUE VAUVENARGUES	REP	1
18C	18	0751107W	E.M.PU	E.M.PU 19 RUE FERNAND LABORI	REP+	2
19A	19	0754985L	E.M.PU	E.M.PU 345 RUE DE LEMAN BELLEVILLE	REP	1

1.3.2. Dédoublage des classes de CP et CE1 en EP

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	EP	NB CLASSES CRÉÉES
13A	13	0752640M	E.E.PU	E.E.PU ECOLE A 47 AVENUE D'IVRY	REP	1
18C	18	0751258K	E.P.PU	E.P.PU 131 RUE BELLIARD (113 Championnet)	REP	1
20C	20	0753266T	E.P.PU	E.P.PU 12 ALQUIER DEBROUSSE	REP	1

1.3.3. Plafonnement des classes de GS en HEP

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	EP	NB CLASSES CRÉÉES
5-6	5	0751334T	E.M.PU	E.M.PU 22 RUE DES LYONNAIS	HEP	1
13B	13	0751289U	E.M.PU	E.M.PU 16 RUE WURTZ	HEP	1
14A	14	0751356S	E.P.PU	E.P.PU 69 RUE DE L'OUEST	HEP	1
15C	15	0753415E	E.M.PU	E.M.PU 72 RUE GUTENBERG	HEP	1
17A	17	0753416F	E.M.PU	E.M.PU 56 RUE BAYEN	HEP	1
17A	17	0754306Y	E.M.PU	E.M.PU 8 RUE DES TAPISSERIES	HEP	1
17B	17	0755929M	E.M.PU	E.M.P.U 56 RUE ROSTROPOVITCH	HEP	1
20D	20	0753129U	E.M.A.	E.M.A. 12 RUE FONTARABIE	HEP	1

1.3.4. Plafonnement des classes de CP et CE1 en HEP

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	EP	NB CLASSES CRÉÉES
13B	13	0751022D	E.E.PU	E.E.PU 13 RUE VULPIAN	HEP	1
13C	13	0750906C	E.E.PU	E.E.PU ECOLE A 33 PLACE JEANNE D'ARC	HEP	1
14A	14	0753205B	E.E.PU	E.E.PU 18 RUE JEAN ZAY	HEP	1
17B	17	0755928L	E.P.PU	E.P.PU 34 RUE ROSTROPOVITCH	HEP	1

1.4.1. U.E

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	EP	NB CLASSES CRÉÉES
15c	15	0753415E	E.M.PU	E.M.PU 72 RUE GUTENBERG	HEP	1 UEM AUTISME
18C	18	0754244F	E.M.PU	E.M.PU 94 RUE JOSEPH DE MAISTRE	HEP	1 UEM AUTISME

1.4.2. Divers

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	NB CLASSES CRÉÉES
9-10A	9	0752636H	E.E.A.	9 RUE BLANCHE – POSTE DE PROFESSEUR RESSOURCE	1
	19	0754460R	IEN	MDPH - POSTE de PSYEN	1
	12	0755746N	IMP	IME - MAÏA	1 UEE AUTISME
	18	0756329X	IMP	IME –LA MAYOTTE	0,5 UEE AUTISME
	19	0756330Y	IMP	IME – SILENCE DES JUSTES	0,5 UEE AUTISME

1.5. Divers

1.5.1 Conseiller Pédagogique de Circonscription (CPC) :

CIRCO	ARRDT	UAI	CPC	ETP
IENA	19	0752828S	CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION	6

1.5.2

CIRCO	ARRDT	UAI	CPD	ETP
IENA	19	0752828S	CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL MATERNELLE	1
IENA	19	0752828S	CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL LVE	2

2) Fermetures.

2.1 Classes maternelles.

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	EP	NB CLASSES RETIRÉES
1-2-4	3	0751364A	E.M.PU	E.M.PU 6 RUE PAUL DUBOIS	HEP	-1
7-8	7	0751378R	E.M.PU	E.M.PU 28 AVENUE RAPP	HEP	-1
7-8	8	0753048F	E.M.PU	E.M.PU 12 RUE DE LA BIENFAISANCE	HEP	-1
9-10A	9	0752618N	E.M.PU	E.M.PU 9 BIS RUE BLANCHE	HEP	1
9-10A	10	0752211W	E.M.PU	E.M.PU 20 RUE DE PARADIS	HEP	-4
11A	11	0752764X	E.M.PU	E.M.PU 10 BIS RUE DURANTI	HEP	-1
11B	11	0751415F	E.M.PU	E.M.PU 39 RUE DES TROIS BORNES	REP	-1
12A-3	12	0751298D	E.M.PU	E.M.PU 15 RUE ELISA LEMONNIER	HEP	-1
12B	12	0752621S	E.M.PU	E.M.PU 42 AVENUE DU DR ARNOLD NETTER	HEP	-1
13B	13	0751417H	E.M.PU	E.M.A. 40 RUE VANDREZANNE	HEP	-1
13B	13	0753255F	E.M.PU	E.M.PU 5 RUE DE CROULEBARBE	HEP	-1
13C	13	0755062V	E.P.PU	E.P.PU 21 RUE PRIMO LEVI	HEP	-1
14B-15A	15	0752568J	E.M.PU	E.M.PU 102 RUE D'ALLERAY	HEP	-1
15C	15	0751349J	E.M.PU	E.M.PU 40 RUE DES MORILLONS	HEP	-1
15C	15	0755063W	E.P.PU	E.P.PU 78 RUE DE LA CONVENTION	HEP	-1
16	16	0751315X	E.M.PU	E.M.PU 5 RUE GUSTAVE ZEDE	HEP	-1
16	16	0751175V	E.P.PU	E.P.PU 18 RUE PAUL VALERY	HEP	-1
16	16	0751053M	E.P.PU	E.P.PU 54 RUE BOISSIERE	HEP	-1
16	16	0752172D	E.P.PU	E.P.PU 4 RUE DECAMPS	HEP	-1
17A	17	0753336U	E.M.PU	E.M.PU 3 RUE GUSTAVE DORE	HEP	-1
17B	17	0751288T	E.M.PU	E.M.PU 16 RUE DAUTANCOURT	HEP	-1
18C	18	0751380T	E.M.PU	E.M.PU 2 PLACE FRANCOISE DORLEAC	REP+	-1
18C	18	0754244F	E.M.PU	E.M.PU 94 RUE JOSEPH DE MAISTRE	HEP	-1
18C	18	0753581K	E.M.PU	E.M.PU 6 RUE DU RUISSEAU	HEP	-1
19A	19	0752836A	E.M.PU	E.M.PU 5 RUE RAMPAL	REP	-1
20C	20	0751377P	E.M.PU	E.M.PU 99 RUE DES PYRENEES	REP	-1
20C	20	0753198U	E.P.PU	E.P.PU 51 BOULEVARD DAVOUT	REP	-1
20C	20	0753266T	E.P.PU	E.P.PU 12 ALQUIER DEBROUSSE	REP	-1
20D	20	0751373K	E.M.PU	E.M.PU 52 RUE PLANCHAT	REP	-1

Annexe à l'arrêté du 13 septembre 2022 portant modification de la carte scolaire dans l'enseignement du premier degré public de Paris pour l'année scolaire 2022/2023

2.2 Classes élémentaires.

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	EP	NB CLASSES RETIRÉES
1-2-4	1	0750845L	E.E.PU	E.E.PU 28 RUE CAMBON	HEP	-1
1-2-4	2	0752266F	E.E.PU	E.E.PU 20 RUE ETIENNE MARCEL	HEP	-1
1-2-4	2	0752633E	E.P.PU	E.P.PU 5 RUE BEAUREGARD	HEP	-1
12A-3	3	0752634F	E.E.PU	E.E.PU 3 RUE BERANGER	HEP	-1
12A-3	3	0750978F	E.E.PU	E.E.PU 10 BIS RUE DES QUATRE FILS	HEP	-1
5-6	5	0751183D	E.E.PU	E.E.PU 21 RUE DE PONTOISE	HEP	-1
7-8	7	0751097K	E.E.PU	E.E.PU 14 RUE EBLE	HEP	-1
7-8	7	0750846M	E.E.PU	E.E.PU 1 RUE DU GENERAL CAMOU	HEP	-1
7-8	8	0750956G	E.P.PU	E.P.PU 10 RUE PAUL BAUDRY	HEP	-1
9-10A	9	0751069E	E.E.PU	E.E.PU 12 RUE CHAPTAL	HEP	-1
9-10A	9	0751061W	E.E.PU	E.E.PU 32 RUE BUFFAULT	HEP	-1
9-10A	10	0751042A	E.P.PU	E.P.PU 3 RUE DE BELZUNCE	HEP	-1
10B	10	0751004J	E.E.PU	E.E.PU 200 RUE SAINT MAUR	REP	-1
10B	10	0751102R	E.E.PU	E.E.PU 34 RUE DU FAUBOURG ST DENIS	REP	-1
10B	10	0751171R	E.E.PU	E.E.PU 159 AVENUE PARMENTIER	REP	-1
11A	11	0750991V	E.E.PU	E.E.A. 98 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	CAPPE	-1
11A	11	0751241S	E.E.PU	E.E.PU 8 CITE VOLTAIRE	HEP	-1
11B	11	0750896S	E.E.PU	E.E.PU 35 RUE GODEFROY CAVAIGNAC	HEP	-1
11B	11	0750605A	E.E.PU	E.E.PU 11 BIS AVENUE PARMENTIER	HEP	-1
11B	11	0750954E	E.E.PU	E.E.PU ECOLE A 109 AVENUE PARMENTIER	REP	-1
12A-3	12	0752638K	E.E.PU	E.E.PU 8 RUE CHARLES BAUDELAIRE	HEP	-1
12A-3	12	0750969W	E.E.PU	E.E.PU 4 RUE POMMARD	HEP	-1
12B	12	0750894P	E.E.PU	E.E.PU 83 AVENUE DU GENERAL BIZOT	HEP	-1
13C	13	0751074K	E.E.PU	E.E.PU 173 RUE CHATEAU DES RENTIERS	CAPPE	-1
14A	14	0751151U	E.E.PU	E.E.PU 7 AVENUE MAURICE D'OCAGNE	REP	-1
14A	14	0752246J	E.E.PU	E.E.PU 1 SQUARE ALAIN FOURNIER	REP	-1
15B	15	0752332C	E.E.PU	E.E.PU 33 BIS RUE MIOLLIS	HEP	-1
16	16	0751135B	E.E.A.	E.E.A. 41 BIS RUE LA FONTAINE	HEP	-1
16	16	0751144L	E.E.PU	E.E.PU 130 RUE DE LONGCHAMP	HEP	-1
17A	17	0751129V	E.E.PU	E.E.PU 20 RUE JOUFFROY D'ABBANS	HEP	-1
17A	17	0754307Z	E.E.PU	E.E.PU 101 RUE DE SAUSSURE	HEP	-1
17B	17	0750925Y	E.E.PU	E.E.PU 105 RUE LEMERCIER	HEP	-1
17B	17	0751088A	E.E.PU	E.E.PU 23 AVENUE DE SAINT OUEN	HEP	-1
18A	18	0750847N	E.E.PU	E.E.PU 7 RUE CHAMPIONNET	REP	-1
18B	18	0750985N	E.E.PU	E.E.PU 9 RUE RICHOMME	REP+	-1
18B	18	0750889J	E.E.PU	E.E.PU 1 RUE FOYATIER	HEP	-1
18B	18	0750923W	E.E.PU	E.E.PU 62 RUE LEPIC	HEP	-1



CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	EP	NB CLASSES RETIRÉES
18B	18	0752334E	E.E.PU	E.E.PU 11 RUE CAVE	REP+	-1
18B	18	0755180Y	E.P.PU	E.P.PU 14 RUE FOREST	HEP	-1
18C	18	0751070F	E.E.PU	E.E.PU 69 RUE CHAMPIONNET	REP+	-1
18C	18	0751086Y	E.E.PU	E.E.PU ECOLE B 65 RUE DAMREMONT	HEP	-1
18C	18	0750911H	E.E.PU	E.E.PU 29 RUE JOSEPH DE MAISTRE	HEP	-1
19A	19	0750973A	E.E.PU	E.E.PU ECOLE A 16 RUE EUGENIE COTTON	REP	-1
19A	19	0750893N	E.E.PU	E.E.PU 1 RUE DU GENERAL LASALLE	REP	-1
19A	19	0751052L	E.E.PU	E.E.PU ECOLE B 16 RUE EUGENIE COTTON	REP	-1
19A	19	0751114D	E.E.PU	E.E.PU 11 RUE RAMPAL	REP	-1
19A	19	0753055N	E.E.PU	E.E.PU 61 RUE DE LA VILLETTE	HEP	-1
19C	19	0753283L	E.E.PU	E.E.PU 160 AVENUE JEAN JAURES	REP	-1
20B	20	0751148R	E.E.PU	E.E.PU 42 RUE DE LA MARE	REP	-1
20D	20	0751180A	E.E.PU	E.E.PU 54 RUE PLANCHAT	REP	-1

### 2.3 Enseignements spécialisés

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	NB CLASSES RETIRÉES
ASH1	12	0752336G	E.HOSP	CENTRE SCOLAIRE CHU TROUSSEAU	-1
ASH1	17	0753183C	IMP	SUPPRESSION d'1 Poste RASED RELA	-1

### 2.4 Divers

#### 2.4.1 RETRAITS D'EMPLOI DE DIRECTEUR SUITE À FUSIONS D'ÉCOLES:

CIRCO	ARRDT	FUSION D'ÉCOLES	ETP
12A-3	3	E.M.PU 6 RUE PAUL DUBOIS (0751364A) et <b>E.E.PU 3 RUE BERANGER (0752634F)</b>	-1 DIR
5-6	5	E.M.PU 23 RUE CUJAS (0751433A) et <b>E.E.PU 14 RUE VICTOR COUSIN (0751018Z)</b>	-1 DIR
9-10A	9	E.M.PU 34 RUE DE BRUXELLES (0750603Y) et <b>E.E.PU 32 RUE DE BRUXELLES (0750843J)</b>	-1 DIR
9-10A	9	E.E.PU 12 RUE CHAPTAL (0751069E) et <b>E.M.PU 12 RUE CHAPTAL (0752619P)</b>	-1 DIR
14B-15A	15	E.M.PU 102 RUE D'ALLERAY (0752568J) et <b>E.M.PU 66 RUE DE LA PROCESSION (0752779N)</b>	-1 DIR
15C	15	E.M.A. 3 RUE JONGKIND (0753053L) et <b>E.M.PU 9 RUE VARET (0751418J)</b>	-1 DIR

#### 2.4.2 RETRAITS D'EMPLOI DE DIRECTEUR SUITE À FERMETURES D'ÉCOLE

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	EP/HEP	ETP
9-10A	10	0752211W	E.M.PU	E.M.PU 20 RUE DE PARADIS	HEP	-1 DIR

Annexe à l'arrêté du 13 septembre 2022 portant modification de la carte scolaire dans l'enseignement du premier degré public de Paris pour l'année scolaire 2022/2023

2.4.3 RETRAITS: Décharges de direction suite à des retraits d'emplois en 2021

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	ETP
9-10A	9	0750603Y	E.M.PU	E.M.PU 34 RUE DE BRUXELLES	-0,5
9-10A	10	0752211W	E.M.PU	E.M.PU 20 RUE DE PARADIS	-0,5
12A-3	12	0751259L	E.M.PU	E.M.PU 2 PLACE LACHAMBAUDIE	-0,5
15C	15	0753053L	E.M.A.	E.M.A. 3 RUE JONGKIND	-0,5
20D	20	0753129U	E.M.A.	E.M.A. 12 RUE FONTARABIE	-0,5

2.4.4 RETRAITS: Décharges de direction suite à fusions

CIRCO	ARRDT	UAI	SIGLE	STRUCTURE	EP/HEP	ETP
5-6	5	0751433A	E.M.PU	E.M.PU 23 RUE CUJAS	HEP	-0,5
9-10A	9	0750603Y	E.M.PU	E.M.PU 34 RUE DE BRUXELLES	HEP	-0,5
9-10A	9	0751069E	E.E.PU	E.E.PU 12 RUE CHAPTAL	HEP	-1
12A-3	3	0751364A	E.M.PU	E.M.PU 6 RUE PAUL DUBOIS	HEP	-1
14B-15A	15	0752568J	E.M.PU	E.M.PU 102 RUE D'ALLERAY	HEP	-1
15C	15	0753053L	E.M.A.	E.M.A. 3 RUE JONGKIND	HEP	-0,5

3) AUTRES MESURES

3.1 TRANSFERT DE POSTES:

ULIS :

CIRCO	ARRDT	RNE	SIGLE	ETABLISSEMENT	EP	NB CLASSE	ULIS
11B	11	0750098Z	IEN	PARIS 11B BASTILLE		-1	PSYEN
19	19	0754460R	IEN C.ASH	MDPH		1	PSY

UPE2A :

CIRCO	ARRDT	RNE	SIGLE	ETABLISSEMENT	EP	NB CLASSE	
14A	14	0752778M	E.E.PU	E.E.PU 188 RUE D'ALEZIA	REP	-1	UPE2A
14B-15A	14	0750810Y	E.E.PU	E.E.PU 12 RUE D'ALEZIA	HEP	1	UPE2A
12A-3	12	0750850S	E.E.PU	E.E.PU 315 RUE CHARENTON	HEP	-1	UPE2A
12A-3	12	0750850S	E.E.PU	E.E.PU 315 RUE CHARENTON	HEP	1	UPS

Annexe à l'arrêté du 13 septembre 2022 portant modification de la carte scolaire dans l'enseignement du premier degré public de Paris pour l'année scolaire 2022/2023

3.2 DIRECTIONS

A) TRANSFORMATION D'ÉCOLES:

DESPECIALISATION : Transformation de l'école d'application en école ordinaire

CIRCO	ARDT	UAI	TYPE	ÉCOLE	EP
15C	15	0753053L	E.M.A.	E.M.A. 3 RUE JONGKIND	HEP

B) RETRAITS: Décharges de direction suite à des retraits d'emplois en 2022

CIRCO	ARRDT	RNE	SIGLE	ETABLISSEMENT	EP	NB CLASSE
12B	12	0752621S	E.M.PU	42 AVENUE DR ARNOLD NETTER	HEP	-0,5
13B	13	0751330N	E.M.PU	140 RUE LEON MAURICE NORDMANN	HEP	-0,5
13B	13	0753255F	E.M.PU	5 RUE DE CROULEBARBE	HEP	-0,5
17A	17	0753336U	E.M.PU	3 RUE GUSTAVE DORE	HEP	-0,5

C) MESURES DEROGATOIRES: Maintien des décharges

CIRCO	ARRDT	RNE	SIGLE	ETABLISSEMENT	EP	NB CLASSE
12B	12	0752621S	E.M.PU	42 AVENUE DR DR ARNOLD NETTER	HEP	0,5
13B	13	0751330N	E.M.PU	140 RUE LEON MAURICE NORDMANN	HEP	0,5
13B	13	0753255F	E.M.PU	5 RUE DE CROULEBARBE	HEP	0,5
17A	17	0753336U	E.M.PU	3 RUE GUSTAVE DORE	HEP	0,5

3.3 FORMATIONS: Professeurs d'Ecoles Maitre-Formateur :

A) IMPLANTATION DE POSTES D'APPLICATION

Circo	ARDT	UAI	SIGLE	ÉCOLE	EP/HEP
13C	13	0752566G	E.M.PU	E.M.PU 103 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS	HEP
13C	13	0755968E	E.M.PU	E.M.PU 96 RUE JEANNE D'ARC	HEP
14B-15A	14	0750810Y	E.E.PU	E.E.PU 12 RUE D'ALEZIA	HEP
15B	15	0751326J	E.M.PU	5 RUE LACORDAIRE	HEP
15B	15	0751347G	E.M.PU	33 RUE MIOLLIS	HEP
17A	17	0751402S	E.M.PU	16 RUE DU COLONEL MOLL	HEP
18B	18	0752334E	E.E.PU	11 RUE CAVE	REP+
19C	19	0750932F	E.E.PU	E.E.PU ECOLE A 40 BIS RUE MANIN	REP+
19C	19	0753054M	E.M.PU	29 RUE DE LA PRÉVOYANCE	REP+

Annexe à l'arrêté du 13 septembre 2022 portant modification de la carte scolaire dans l'enseignement du premier degré public de Paris pour l'année scolaire 2022/2023

B) TRANSFORMATION DE POSTES D'APPLICATION VACANTS EN POSTES ORDINAIRES

Circo	ARDT	UAI	SIGLE	ÉCOLE	EP/HEP
10B	10	0751004J	E.E.PU	E.E.PU 200 RUE SAINT MAUR	REP
15C	15	0753257H	E.E.A.	E.E.A. 14 RUE FRANCOIS COPPEE	HEP
15C	15	0753053L	E.M.A.	E.M.A. 3 RUE JONGKIND	HEP
16	16	0753262N	E.M.A.	E.M.A. 58 RUE ERLANGER	HEP
16	16	0750946W	E.E.A.	E.E.A. 20 RUE DE MUSSET	HEP
17A	17	0755011P	E.P.PU	E.P.PU MARGUERITE LONG	HEP

C) MESURES TECHNIQUES PAR TRANSFORMATION D'UN POSTE PROVISOIRE EN POSTE DÉFINITIF

Circo	ARDT	UAI	SIGLE	ÉCOLE	EP/HEP
7-8	7	0751284N	E.M.PU	E.M.PU 117 BIS RUE SAINT DOMINIQUE	HEP
7-8	8	0751160D	E.P.PU	E.P.PU LOUIS DE FUNES	HEP
13B	13	0751417H	E.M.PU	E.M.A. 40 RUE VANDREZANNE	HEP
20C	20	0750877W	E.E.PU	E.E.PU 4 RUE EUGENE REISZ	REP
20C	20	0751152V	E.E.PU	E.E.PU 20 RUE MARYSE HILSZ	REP